LES ÉCHOS DU CPAG

N° 117 - 3ème trimestre 2021

Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir

- Phares et feux
- Voyage de pêche exotique
- Écho des côtes
- Parler marin

Sommaire

	Pages
Photo de couverture	1
Le mot du président	3
Du côté de la réglementation :	
Circulation et stationnement des tracteurs et remorques sur l'estran	4
Du côté des actualités :	
Étude sur les hermelles	4
Qualité des eaux littorales	4
Du côté navigation :	
Phares et feux de la région	5-9
Parler marin (1ère partie)	9-12
Du côté pêche :	
L'Écho des côtes	13
Voyage de pêche exotique	14-16
La pêche du bar : montages oubliés et pourtant !!	17-18
Le poisson mérite toute notre attention	19-20
Nous rejoindre, se renseigner	21
Bulletin d'adhésion	22
À table :	
Maquereaux fumés à froid	23
Les rendez-vous 2021	24

Les rédacteurs :
Patrick ALVES
Jean-Luc BRIAULT
Jean-Pierre DURAND
Jean LEPIGOUCHET

Comité de rédaction :
Patrick ALVES
Jean-Luc BRIAULT
Jean-Pierre DURAND
Jean LEPIGOUCHET

Impression :
Imprimerie MAG'PRINT
Philippe MARIE
37 bd Alsace-Lorraine
50200 Coutances
Tél : 02 33 45 36 71

Pour nous contacter, se renseigner :
CPAG : Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais
Bureau du port de plaisance de Hérel
Promenade du Dr Paul Lavat
50400 GRANVILLE
Portable : 06 83 99 36 90
Courriel : contact@cpagranville.fr
Site Internet : www.cpagranville.fr
Nos permanences : Tous les mercredis et samedis matin de 10h à 12h à l'adresse ci-dessus

Le mot du président

Soulagement et impatience

Cela fait plusieurs mois que nous attendons cette libération. Pouvoir faire ce que nous voulons à peu près lorsque nous le souhaitons, un évènement remarquable d'exception depuis mars 2020 mais qui doit tout de même rester dans le respect du bien-être de tous et surtout pour notre plus grand plaisir.

Alors profitons pleinement de ce moment. Fini le repos forcé de notre matériel (cannes, moulinets, tresses, fluorocarbone, émerillons, agrafes, leurres, hameçons, plombs, etc…) ; il est grand temps de retrouver la mer et surtout nos poissons tant espérés …

Côté club, cette longue période a été l'occasion de mettre en place un nouveau moyen de communication avec tous nos adhérents et nos partenaires. Nous avons préparé, composé, diffusé pas moins de 20 télé-ateliers et ce n'est pas fini. Nous avons voulu, outre le fait de conserver un mode de communication, vous apporter des informations sur nombre de sujets « marins » et nous espérons que cette nouvelle approche a répondu à vos questions. C'est pour moi l'occasion de remercier toute l'équipe qui a contribué à cette démarche.

Nous avons également finalisé notre annuaire 2022 et là aussi l'équipe du club s'est fortement mobilisée pour sa conception, pour fidéliser nos partenaires et en trouver de nouveaux. À ce jour, l'annuaire 2022 est à l'impression et nous espérons pouvoir commencer à le diffuser dès le début du mois de juillet.

Concernant nos ateliers, nous n'avons pas toute la visibilité pour savoir à partir de quelle date ils pourront reprendre. Espérons que nous disposerons de bonnes nouvelles concernant l'accès aux salles, les jauges,… pour les remettre en place dès que possible.

En attendant, nous vous invitons à reprendre votre matériel et arpenter la côte en surfcasting ou en pêche à rôder, en bateau pour chercher les bars, lieus jaunes, dorades, maquereaux, chinchards, rougets, roussettes, lançons, tacauds …

Profitez bien de ces moments qui se sont faits si rares ces derniers mois et

Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir.

Le président,

Patrick ALVES

Du côté de la réglementation

Circulation et stationnement des tracteurs et remorques sur l'estran

Globalement, sur le littoral granvillais, une solution a été trouvée.

Sur St-Martin-de-Bréhal, la convention d'utilisation du domaine public sur l'estran pour le stationnement des tracteurs et remorques a été signée le 21 mai entre le Préfet de la Manche et le Maire de Bréhal ; trois zones à proximité des trois cales de mises à l'eau ont été retenues (voir sur site du CPAG), la cale centrale étant, pour des raisons touristiques, tout de même interdite du 16 juin au 15 septembre de chaque année. Sur Bricqueville-sur-mer, cela a été un peu plus compliqué ; une zone est bien retenue au sud de la cale mais ça ne correspond pas forcément aux habitudes des pêcheurs plaisanciers de la commune qui mettaient à l'eau plutôt sous la cale de la Baleine à St-Martin ; mais la Préfecture ne veut pas de parcours transversal. Signalons que ces conventions courent jusqu'au 31 décembre 2025 avec renouvellement ou non, le Préfet ayant laissé entendre que les communes doivent tout faire pour trouver une solution à terre ! Les intéressés devront, notamment pour Bréhal, se déclarer en mairie et signer une charte de bonne conduite. Les mairies n'ont pas l'intention de demander une participation financière aux plaisanciers.

Ça se passe beaucoup moins bien à Lingreville où il y a un conflit ouvert entre le Maire et l'association de plaisanciers LAM 50.

Rappelons qu'il n'y a de stationnement sur l'estran que s'il n'y a pas de solution à terre.

Jean LEPIGOUCHET

Du côté des actualités

Etude sur les hermelles :

A la marée d'avril, la zone de Sol-Roc à Champeaux a été interdite d'accès pour permettre à un groupe de scientifiques de cartographier d'une façon précise, les bancs d'hermelles qui, rappelons-le, sont listés comme zones à protéger au même titre que les herbiers de zostères (Directive européenne habitats de 1992).

Qualité des eaux littorales :

Le 3 juin, s'est tenue à la Préfecture, la réunion de la commission de classement sanitaire des zones de production et de pêche à pied. Pas de bouleversement à attendre mais aux dernières nouvelles, la situation s'améliore. Il faut noter toutefois deux résultats d'analyse complètement aberrants sur Pirou Nord et Hauteville-sur-mer : 160.000 Escherichia coli pour 100g de chair de coquillage, ce qui laisse à penser que des personnes peu scrupuleuses vident en douce, leur citerne. Inadmissible !

Jean LEPIGOUCHET

Phares et feux de la région

❖ Phares

Un phare est une tour édifiée sur une côte, sur un ilot ou à l'entrée d'un port, surmontée d'une source lumineuse puissante, servant à guider la navigation maritime pendant la nuit. Pour l'administration française, un phare est un établissement de signalisation maritime sur support fixe répondant au moins à deux critères parmi les quatre ci-dessous :

- fonction : établissement de grand atterrage ou de jalonnement ;
- hauteur : établissement d'une hauteur totale au-dessus du sol de plus de 20 mètres ;
- portée : établissement dont la portée est supérieure à 20 milles ;
- infrastructure : établissement abritant dans son enceinte un ou plusieurs bâtiments du Bureau des Phares et balises.

Par définition contraire, les feux sont les autres établissements de signalisation, c'est-à-dire ceux ne remplissant pas pleinement au moins deux des critères énumérés ci-dessus.
Lecture sur la carte : nous nous limiterons dans cet article aux feux principaux rencontrés dans la région, en sachant qu'il y a plus de 20 types de feux différents.

F : feu fixe.
Iso : feu isophase (succession d'éclats et d'occultations de même durée).
Oc : feu à occultations régulières (allumé en permanence sauf pendant de brèves intermittences comme la pointe d'Agon ou le Pignon).
Fl : feu à éclats (comme le Sénéquet, Granville et Chausey).
Fl(3) : feu à éclats groupés (ici 3 éclats, comme Le Sénéquet).

Certains feux sont dits « à secteurs » ; la couleur du feu dépend de l'endroit où l'on se trouve ; blanc signifie que l'on peut faire route vers le feu sans danger ; rouge au contraire interdit de faire route vers le feu ; parfois secteur vert qui indique un danger à marée basse. L'exemple type est le feu de la Crabière à Chausey, feu d'atterrage dans le Sund.

Les phares sont identifiés sur la carte par une série d'indications :

Fl(4)15s49m23M → tout d'abord le type de feu : Fl(4) feu à 4 éclats groupés
puis la fréquence : 15 s (toutes les 15 s)
puis l'élévation (hauteur du feu par rapport au niveau moyen de la mer) : 49 m
enfin la portée du feu : 23 M

Pour le domaine maritime qui nous concerne le phare le plus au nord est celui du Sénéquet, puis les phares de Chausey et Granville, enfin celui de la Pierre de Herpin.
Le phare de la Pointe d'Agon est abusivement appelé « phare » : il est classifié comme un feu.

Du côté navigation

Phare de Chausey
Élévation : 39 m
Feu à un éclat blanc toutes les 5 s
Portée : 23 M
48°52’10’’ N
01°49’20’’ 0

À signaler que parfois on peut apercevoir, de Chausey, le phare du cap Fréhel : FI(2) 10s 85m 29M.

Phare de la Pierre-de-Herpin
situé au large de la pointe du Grouin

Élévation : 28 m
Feu à occultations (2 oc. toutes les 6 s)
Portée : 17 M

48°43’46’’ N
01°48’54’’ O

Le Sénéquet à 3,8 km au large de Gouville sur mer
Élévation : 23 m
Feu à secteurs à 3 éclats toutes les 12 s
Portée : 9 M secteur blanc
6 M secteur rouge
49°05’29’’ N
01°39’44’’ O

Phare de Granville

Élévation : 49 m
Feu à 4 éclats blancs toutes les 15 s
Portée : 23 M
48°50’04’’ N
01°36’47’’ O

❖ Feux

Un feu peut se trouver sur une balise, une tourelle ou une bouée.
L'identification des feux est identique à celle des phares.

Bouée cardinale ouest Basse Le Marié
Élévation : 3 m ; portée : 4 M
Q(9)15s : feu à 9 scintillements groupés toutes les 15 s
(à signaler : 3 scint. = balise Est, 6 = balise Sud, 9 = balise Ouest, 12 = balise Nord).

Tourelle du Ronquet
Feu de balisage à secteurs situé au large de la pointe d'Agon

Hauteur : 11 m

FI(2)WR.6s.6/4M : feu à 2 éclats toutes les 6 s, portées : 6 M secteur blanc, 4 M secteur rouge

49°00'11'' N
01°38'01'' O

« Phare » de la Pointe d'Agon (classifié comme un feu)
Hauteur : 9 m

Feu à secteurs à 2 occultations toutes les 6 s
Portée : 10 M secteur blanc
7 M secteur rouge

49°00'11'' N
01°34'37'' O

Feu de guidage (à secteurs) du chenal du port de Regnéville
Hauteur : 6 m
Portées : 12 M secteur blanc / 9 M secteurs rouge et vert

Du côté navigation

Dir.Oc.WRG.4s.12-9M → *Dir.oc.* : feu directionnel à occultations
WRG : White Red Green (Blanc, Rouge, Vert)
4s : toutes les 4 s
12-9 M : portées

Bouée cardinale est Les Ardentes
Q(3)10s : feu à 3 scintillements groupés toutes les 10 s

Bouée cardinale sud La Catheue
Q(6)+LFI.15s : feu à 6 scintillements groupés et un éclat long toutes les 15 s

Bouée cardinale est Le Founet
Q(3)10s : feu à 3 scintillements groupés toutes les 10 s

Tourelle du Pignon (cardinale est)

Oc(2)WR.6s.8-11M : feu à 2 occultations toutes les 6 secondes

Hauteur : 10 m

La tourelle est très endommagée suite aux dernières tempêtes : pour des raisons de sécurité, il est demandé de ne pas s'en approcher à moins de 100 m.

Feu directionnel (à secteurs) de l'entrée du Sund à Chausey
La Crabière (nom local : la tour Eiffel)

Oc(3)WRG.12s.9-6M : feu à 3 occultations toutes les 12 s pour les trois secteurs blanc, rouge et vert

Portées : 9 M pour le secteur blanc,
6 M pour les secteurs rouge et vert

Balise latérale tribord Les Épiettes
À l'entrée du chenal menant au Sound de Chausey
FI(2)G.2s : feu à 2 éclats verts toutes les 2 s.

Tourelle du Loup

Feu d'atterrage devant le port de Granville
Hauteur : 24 m

FI(2)6s.11M : feu à 2 éclats toutes les 6 s
Portée : 11 M

48°49'35'' N
01°36'15'' O

Bouée cardinale ouest Le Videcoq

VQ(9)10s : feu à 9 scintillements rapides groupés toutes les 10 s

Balise de La Houle sous Cancale

Tourelle métallique située à l'extrémité de la jetée de la Fenêtre qui balise l'entrée du port de Cancale.
Hauteur : 12 m

Oc(3)G.12s7M : feu à 3 occultations vertes toutes les 12 s
portée : 7 M

Jean-Pierre DURAND et Jean LEPIGOUCHET

Du côté navigation

Parler Marin (1ère partie)

Comme dans tous les métiers ou secteurs d'activité, le domaine maritime a son propre vocabulaire. Il est sinon important au moins intéressant d'utiliser le mot ou l'expression appropriée à bord d'un bateau ou autre engin flottant.

Nous avons essayé de rassembler la plus grande partie du « parler marin », celle que vous êtes amenés à utiliser.

Du côté navigation

La liste étant longue, nous l'avons divisée en trois parties. Voici la première :

Aft-cabin : large cabine arrière, logée sous le pont d'une vedette.
Abordage : approche d'un bateau envers un autre navire pour s'y amarrer bord à bord. Désigne aussi une collision accidentelle entre deux bateaux.
Accastillage : ensemble des pièces équipant le pont d'un bateau (guideau, taquets…)
Accoster : approche d'un bateau vers un quai, un rivage ou une autre embarcation pour s'y amarrer.
Alésage : exprimé en pouces ou en millimètres, l'alésage correspond au diamètre intérieur d'un cylindre de moteur.
Alpha : désigne la première lettre du code international des signaux. Signification : présence de plongeurs autour du bateau.
Amarre : cordage utilisé pour l'amarrage d'un navire (id. aussière)
Amariner : se familiariser, s'habituer à la mer et à la navigation.
Amer : point remarquable situé sur la côte ou en mer servant de repère pour la navigation (phare, clocher d'église…).
Ancre flottante : cône en tissu utilisé pour ralentir la dérive d'un bateau en le maintenant face au vent ou au courant.
Anneau : pièce métallique fixée à quai pour s'y amarrer. Désigne aussi une place de port.
Annexe : petite embarcation auxiliaire utilisée en général pour se rendre à terre depuis son bateau et inversement.
Antifouling : « anti-encrassement » en français. Peinture contenant des agents plus ou moins chimiques et appliquée sur la coque des bateaux pour ralentir la formation d'algues et de saletés.
Apparaux : ensemble des matériels du pont utilisés pour les manœuvres nécessitant de la force. On parle généralement des apparaux de mouillage (guideau, davier…)
Appareil à gouverner : dispositif servant à diriger un navire (id. gouvernail).
Appareiller : quitter le port, partir en mer.
Arceau : portique surplombant le bateau, sur lequel sont fixés les feux de navigation et les diverses antennes des appareils électroniques (id.roll bar).
Armer : consiste à embarquer et à préparer tout le matériel nécessaire à la sécurité et à la navigation d'un bateau.
Armement : matériel du bord servant au bon fonctionnement du navire (armement de sécurité, par exemple,).
Assiette : pour un bateau cela correspond à la position, à l'équilibre de la coque sur l'eau. L'assiette peut varier longitudinalement ou latéralement.
Atterrir : approche, accostage à terre (quai, rivage, ponton…)
Aussière : cordage utilisé pour l'amarrage d'un navire (id. amarre)
Avitaillement : constitue l'ensemble des vivres du bord. Désigne aussi le fait de charger à bord les provisions.
Bâbord : la gauche, en langage maritime.
Baille à mouillage : soute située à l'avant d'un navire contenant la chaîne et l'ancre.
Bain de soleil : matelas situé sur le pont permettant de s'allonger pour profiter du soleil.
Balcon garde-corps : métallique situé aux extrémités du pont ou sur les côtés, suivant les bateaux.
Banc de nage : banc sur lequel les rameurs s'assoient.
Bande anti ragage : protection de pneumatique collée sur le pourtour des flotteurs afin de les préserver des frottements.
Bannette : lit d'appoint dans un bateau.
Barbotin : couronne métallique d'un guideau sur laquelle s'enrôlent les maillots de la chaîne du mouillage.
Barre franche : manche servant à guider le gouvernail ou un moteur hors-bord.
Bau : dérive du mot « barrot » désignant une poutre transversale à la coque d'un navire.
Beacher : terme anglophone désignant l'action de s'échouer volontairement sur une plage.
Ber : portique sur lequel repose un bateau à terre.
Béquille : poutre en bois ou métallique fixée sur chaque côté de la coque afin de maintenir le bateau dans son assiette lors d'un l'échouement.
Bimini : taud en toile ou toit rigide surplombant le pont d'un bateau afin de protéger ses occupants du soleil. On peut aussi parler de bimini-top.
Bitte d'amarrage : pièce métallique ou en béton fixées à quai pour servir à l'amarrage des navires (id. bollard).

BLU : Bande Latérale Unique. Système de radiotéléphonie permettant de communiquer à grandes distances.
Bollard : grosse pièce métallique ou en béton fixée à quai et servant à l'amarrage des navires (id. bitte d'amarrage).
Bolster : dépourvu d'assise, il s'agit d'un dossier enveloppant les lombaires pour un pilotage debout et à vocation sportive.
Bordage : pièce en bois ou métallique fixée aux membrures de manière longitudinale à la coque. L'ensemble des bordages constitue le bordé d'un navire. (cf. bordé).
Bord : désigne le côté d'un bateau.
Bord à bord : côte à côte.
Bordé : ensemble des bordages d'un navire. (cf. bordage).
Bossoir : potence fixée par paire à l'arrière d'un bateaux afin de permettre la mise à l'eau et le levage de l'annexe.
Bouchain : arête formée par la liaison entre le fond de la coque et le franc-bord.
Bouée : flotteur de signalisation.
Bout : désigne un cordage sur un bateau.
Bout au vent : face au vent.
Bow rider : très commun aux USA, il s'agit d'un petit salon ouvert situé dans la pointe avant d'un runabout. Désigne aussi un type de bateau.
Bracket : sorte de plage arrière située dans le prolongement de la coque et destinée à recevoir un ou plusieurs moteurs hors-bord dans le but d'améliorer les performance du bateau en limitant la surface mouillée de la carène.
Brassière : gilet de sauvetage.
Bravo : mot du code international des signaux désignant la lettre B. Signification : je charge ou décharge, ou je transporte des marchandises dangereuses.
Brion : (utilisé pour les voiliers) partie avant de la coque reliant le bas de l'étrave à la quille.
Cabestan : type de nœud.
Cabine : espace habitable situé dans un bateau.
Cabin-cruiser : type de bateau situé entre un day-cruiser et une vedette.
Cabotage : navigation de port en port, en restant à proximité des côtes.
Cale : partie intérieure d'un bateau située au fond de la coque.
Canot : petite coque rigide pouvant servir d'annexe.
Capeler : passer la boucle d'un bout autour d'un support, comme une bitte d'amarrage, par exemple.
Carène : partie immergée de la coque d'un navire. On peut aussi dire les « œuvres vives ».
Carré : salon, pièce principale d'un bateau.
Catamaran : bateau doté de deux coques parallèles.
Catégorie de conception : réglementation classant les bateaux dans différentes catégories suivant leurs aptitudes à affronter les conditions de navigation en fonction de la force du vent et de la hauteur des vagues.
Catway : terme anglophone désignant de petits appontements flottant reliés perpendiculairement à un quai principal.
Cavitation : dépression créée en bout de pale d'une hélice.
Chaumard : pièce métallique fixée à proximité d'un taquet afin de guider l'amarre.
Chaise d'arbre : support métallique fixé sous la coque permettant de maintenir dans l'axe l'arbre d'hélice.
Chaise moteur : support sur lequel se fixe l'étrier d'un moteur hors-bord.
Charlie : mot du code international des signaux désignant la lettre C. Signification : Oui (réponse affirmative, ou le groupe qui précède doit être compris comme une affirmation).
Chasser : déraper (l'ancre chasse, par exemple).
Clin, coque à clin : coque dont les bordages se chevauchent.
Cockpit : partie aménagée située sur le pont d'un bateau.
Compas : instrument de mesure indiquant le nord magnétique.
Contre-rotation : en bimotorisation, les hélices tournent dans le sens inverse pour annuler tout effet de couple.
Coque ouverte : type de bateau sans habitacle (open en anglais).
Corps-mort : ancrage sous-marin relié à une bouée par l'intermédiaire d'une chaîne permettant à un bateau de s'y amarrer.

Du côté navigation

Coupée : ouverture dans la partie supérieure de la coque (franc-bord) permettant le passage d'une passerelle ou d'une échelle de coupée.
Coupe-orin : dispositif tranchant fixé sur l'arbre d'hélice pour protéger la transmission si d'éventuels bouts venaient à se prendre dans l'hélice.
Coursive : couloir d'un bateau.
Course : exprimé en pouces ou en millimètre, la course correspond au débattement vertical d'un piston dans son cylindre.
Crépine : embout perforé servant de filtre et placé à l'extrémité du tuyau d'aspiration d'une pompe, par exemple.
Cuddy-cabin : type de bateau semblable à un runabout, mais doté d'une cabine.
Culer : reculer, faire machine arrière.
Dalot : ouverture située au niveau du pont dans le pavois ou le tableau arrière afin de permettre à l'eau de s'évacuer.
Dame de nage : fourchette métallique ou échancrure dans le plat-bord d'un bateau permettant de maintenir et de servir d'articulation à un aviron.
Darse : bassin rectangulaire dans un port servant à l'accostage des bateaux avant un grutage , par exemple.
Davier : pièce métallique fixée à l'étrave et équipée d'un réa afin de guider la chaîne du mouillage.
Day-cruiser : type de bateau d'origine scandinave.
Déborder : écarter le bateau du quai ou d'un autre navire.
Défense : sorte de bouée gonflée d'air servant à amortir et à protéger la coque face à d'éventuels chocs sur un quai ou un autre bateau.
Déferler : lorsqu'une vague se brise sur le rivage.
Déhaler : déplacer un bateau à l'aide d'une amarre, par exemple.
Déjauger : lorsqu'une carène se met à planer en prenant de la vitesse.
Delphinière : plateforme située dans le prolongement de l'étrave.
Delta : mot du code international des signaux désignant la lettre D. Signification : Ne me gênez pas, je manoeuvre avec difficulté.
Dépaler : un bateau dépale lorsque le vent ou le courant l'écarte de sa position.
Dériver : un bateau dérive lorsque le vent ou le courant l'écarte de sa position.
Dinghy : type de petite embarcation dotée d'un hors-bord.
Duc d'Albe : pylône en bois, acier ou ciment, ancré dans le fond d'un bassin permettant aux bateaux de s'y amarrer.
Duoprop : système de transmission inventé par Volvo Penta se composant d'une embase Z-drive munie de deux hélices montées sur le même axe et tournant en contre rotation pour annuler tout effet de couple.
Écho : mot du code international des signaux désignant la lettre E. Signification : Je viens sur tribord.
Échouer : immobilisation volontaire ou accidentelle d'un bateau sur un plage ou sur un haut fond.
Écope : récipient servant à évacuer manuellement l'eau d'un navire.
Écubier : ouverture dans le pavois ou l'étrave permettant le passage à travers la coque de la chaîne de mouillage ou d'amarres.
Effet de couple : force provoquée par la rotation de l'hélice entraînant tout bateau en progression d'un côté ou de l'autre de sa route.
Élingue : désigne un bout ou un câble reliant une charge à un appareil de levage (grue, palan…).
Embase : élément immergé d'une transmission Z-drive ou hors-bord comprenant l'hélice et servant aussi de gouvernail.
Embrun : fines gouttelettes d'eau de mer projetées dans l'air par le vent.
Encablure : ancienne mesure de distance équivalente à environ 200 mètres.
Émerillon : pièce métallique rotative permettant de relier deux parties d'une ligne de mouillage , par exemple. Ce dispositif permet ainsi d'éviter toute torsion.

L'Écho des côtes

En début du second trimestre nous étions au régime sec, puis nous avons pu profiter du retour du beau temps et constater que le chassé-croisé du printemps des espèces avait débuté.

Le mois de mars a été à l'image des précédents, à savoir peu de sorties …la pandémie bien sûr avec le couvre-feu de 18h à 6h, qui ne facilite pas les sorties en bateau.
Cependant quelques sorties ont été possibles quand dame météo a daigné nous faciliter l'accès à notre passion.
Du côté pêche en bateau, la saison du lieu jaune a bien débuté. Des captures régulières de poissons de tailles respectables avec un sentiment partagé que les lieus sont bien présents et en bancs relativement conséquents. La pêche se pratique au leurre souple de type slug monté sur des têtes plombées, mais aussi sur des jigs armés d'assist hooks et des trains de plumes rouges et jaunes avec des cuillères armées d'anguillons rouges ou verts. Par contre, leur recherche peut s'avérer délicates car ils se pêchent sur des spots bien identifiés et souvent de tailles réduites.
Les prises de lieus sont complétées par des captures de vieilles et de maquereaux.
Et une bonne surprise est apparue vers la fin avril avec la prise des premières dorades grises et de bars maillés comme ce bar de 76 cm pris depuis un semi-rigide en pêche en traction le long des moulières bordant la côte nord de Granville.
Le chassé-croisé est en cours même si nous attendons encore les seiches et les jeunes araignées.

Du côté pêche à pied, les plus assidus ont pu pêcher des praires, des coquilles Saint Jacques, des homards, des étrilles, des couteaux, et à la côte des soles avec un râteau à soles.

Du bord, la pratique du surfcasting se remet en place avec la prise des premiers bars dont quelques maillés et quelques amateurs de la pêche à rôder commencent à suivre la côte.

La saison de pêche est bien lancée.

Patrick Alves

« Celui qui continue de pêcher ne s'éloigne jamais de l'enfance. »

Pierre Perret

Voyage de pêche exotique

Quatre pêcheurs de Granville et Saint-Martin-de-Bréhal, passionnés par la pêche ont décidé d'aller taquiner l'espadon, le marlin et la carangue du côté de Madagascar en octobre.

Le choix se porte sur l'archipel des Mitsio à 45 miles au nord-est de Nosy Be.

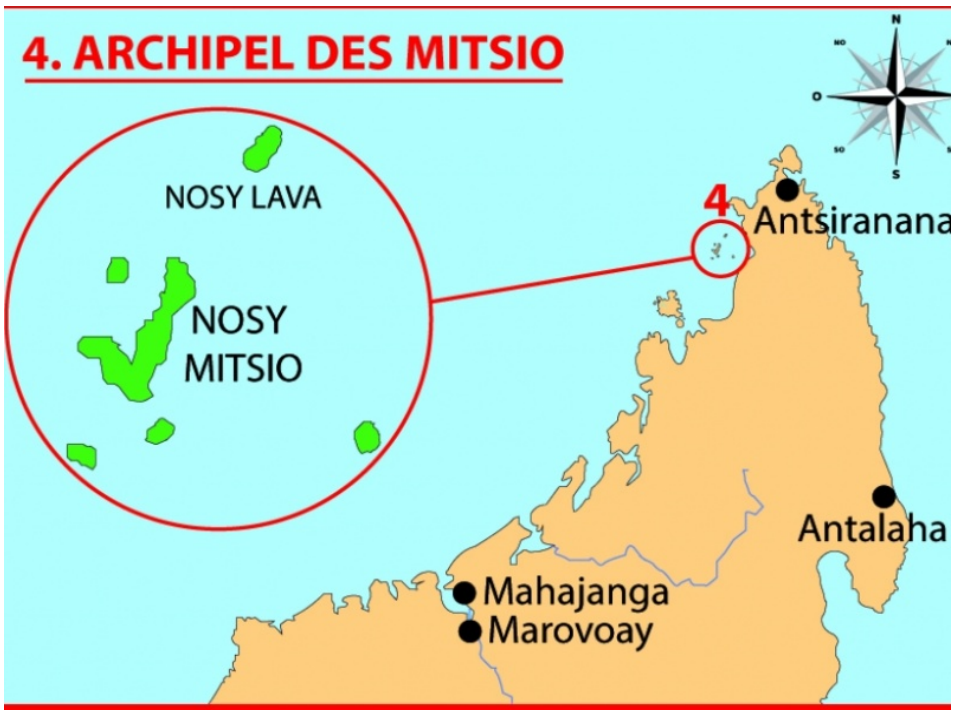

Après plus de seize heures d'avion (avec une escale), arrivée à Nosy Be suivie d'une traversée en bateau de deux heures et demie, l'équipe loge sur place dans un bungalow traditionnel.

Stéphane Maréchal et ses comparses louent un bateau avec un guide de pêche et un matelot malgaches qui sont des experts : ils voient les poissons sous l'eau !

La pêche commence le matin à 8 h et finit le soir à 18 h.

Une journée type commence par la pêche des appâts : en l'occurrence la bonite ! C'est déjà très ludique mais ça dure le temps qu'il faut pour avoir suffisamment de bonites vivantes (le fait qu'elles doivent être vivantes est primordial).

Deux vivaneaux (ci-dessus)

Un mérou (à droite)

Il y a quatre techniques de pêche selon les opportunités :

- La pêche au jig pour les carangues, sérioles, mérous, vivaneaux ;
- La pêche au popper pour les poissons de surface : carangues, thons rayés, thons jaunes, espadons (voiliers) ;
- La pêche au vif (bonite vivante) pour les espadons, thazars, barracudas ;
- La pêche à la palangrotte pour les poissons de fond : mérous, requins, carpes rouges.

Après la journée de pêche, douche obligatoire ! Ensuite une partie de boules pour se détendre, suivie de l'apéro local : le caipirinha (sucre, citron vert pilé, glace et cachassa, rhum blanc brésilien).

Pour le repas, ce sont bien sûr les produits de la mer qui sont de mise : poissons, crabes farcis, petite friture, langouste, sashimi à base de thon jaune.

La semaine passe trop vite et il faut déjà penser à rentrer.

Du côté pêche

Barracouda (ci-dessus)

Thon jaune (ci-dessous)

Espadon voilier

Stéphane Maréchal, patron de La Maison du Vin (interview Jean-Pierre Durand)

La pêche au bar : montages oubliés et pourtant !!

Comme chaque année, avec la hausse des températures, de l'air et de l'eau, la quête du bar s'intensifie.
Et, comme chaque année depuis maintenant quelques dizaines d'années, chaque saison du bar voit apparaître nombre de nouveautés qui, sur le papier ou en vitrine, vont permettre de réaliser des super pêches.
Le croît qui veut !!! Vous pouvez avoir tout le matériel dernier cri, si vous n'êtes pas au bon endroit au bon moment vous pouvez toujours espérer.
Comme dans beaucoup de domaines, la pêche du bar présente de nombreuses « nouveautés » mais à y regarder de plus près ces soi-disant « nouveautés » ne sont en réalité que l'adaptation de techniques et de montages que nos anciens utilisaient … alors … reprenons nos esprits et regardons ce qui se faisait il n'y a pas si longtemps que cela.
Remontons quelques années en arrière et souvenons-nous que nos anciens pêchaient souvent à la bulle ou buldo, souvent avec un appât naturel (une crevette, un bouquet, une languette de maquereau, une lanière de couenne de porc…) puis avec un leurre souple, l'indémodable Raglou, et enfin avec une cuillère ondulante qui a tant fait ses preuves dans la traque des carnassiers d'eau douce (le brochet).

Alors je vous invite à adapter ces techniques de pêche à la pêche du bar.
Les trois montages qui sont présentés ci-après peuvent être utilisés du bord en pêche à rôder, en bateau ou en kayak. Le matériel utilisé est des plus simples mais il faut bien se persuader que ce qui est simple n'est ni simpliste ni inefficace…

- Le montage 3B (BBB) : Bar, Bulle, Bouquet

Le montage 3B signifie Bar – Bulle – Bouquet. Si ce montage est pêchant pour le bar, il l'est également pour le chinchard, le maquereau et l'orphie.
Le montage :

Matériel	Montage
Un buldo ou un bulrag Fluorocarbone : 1,50 mètre de 35/100 à 45/100 Hameçon : droit 1/0 à 2/0* Appât : bouquet vivant Important : attacher toujours le fil du corps de la ligne et celui de bas de ligne du même côté de la bulle. À la touche, le poisson sentira moins la résistance et vous ressentirez beaucoup mieux la touche.	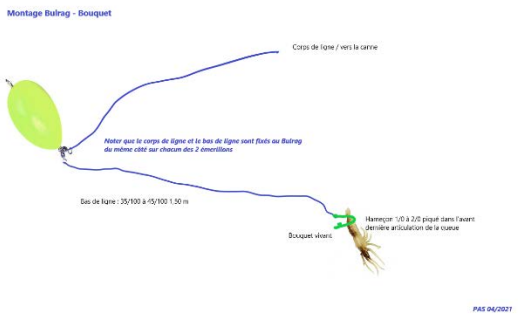

Du côté pêche

La pêche : lancer le montage et le récupérer en linéaire. Pour atteindre des zones particulières laisser le dispositif dériver puis récupérer en linéaire.

➢ Le montage Bulrag – Raglou

Ce montage a déjà été présenté dans nos rubriques mais son efficacité n'est plus à prouver.

Matériel	Montage
Bulrag : le poids du bulrag dépend de la puissance de la canne. Fluorocarbone : 1,50 mètre de 35/100 à 45/100. Tête plombée de 3, 5 ou 8 grammes. Raglou : la longueur est d'environ 10 cm Important : comme pour le montage précédent attacher le corps de ligne et le bas de ligne du même côté du bulrag sur chaque émerillon.	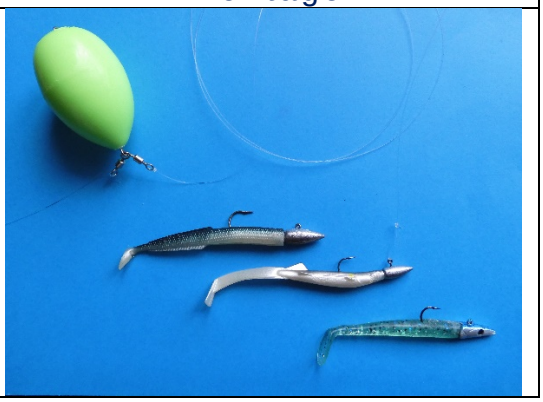

Pêche : lancer le dispositif et ramener en linéaire.

➢ Le montage cuillère ondulante

Le montage

Matériel	Montage
Une cuillère ondulante. Bas de ligne 35/100 à 45/100 longueur 1,50 m. Streamer (mouche pour la pêche des carnassiers) pour la pêche du bar.	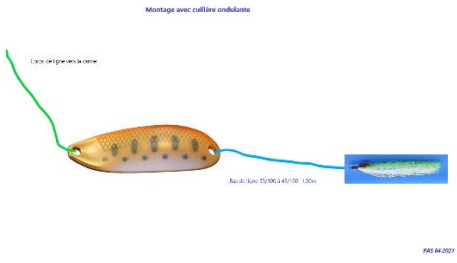

La pêche : lancer le montage et le ramener en linéaire avec des petites pauses, le but étant de faire planer la cuillère ondulante.
Ces 3 montages sont très faciles à préparer ; ils nécessitent peu de matériel et permettent de pêcher avec un minimum de matériel.
Il faut bien penser à profiter de l'effet silhouette pour optimiser la pratique de cette pêche.
Il ne vous reste plus qu'à parcourir à pied les grèves, les anses, les pointes rocheuses ou vous laisser dériver près de ces postes et lancer depuis votre embarcation.

Patrick ALVES

Le poisson mérite toute notre attention

Lorsque nous nous partons en mer pour une partie de pêche, à la côte ou en bateau, nous avons l'intime conviction que nous allons ramener du poisson et c'est très bien ainsi.

Cependant cette intime conviction doit être accompagnée de faits et gestes qui feront que nos captures seront bien traitées et conservées.

Pour cela il faut, quelle que soit la saison, disposer d'une glacière qui sera réfrigérée et cela se prépare à la maison.

Préparer la glace : il y a plusieurs manières de faire et, pour ce qui me concerne, je prends des bouteilles d'eau que je remplis avec de l'eau de mer avant de les déposer dans le congélateur. En effet, l'eau de mer présente la particularité de rester sous forme solide plus longtemps que l'eau douce.

Vous pouvez également conserver des packs de lait qui ont la particularité d'avoir une forme très pratique pour tapisser le fond de la glacière. Le dispositif permettant la longue conservation nous sera très utile pour notre glace.

Préparer la glacière : Avant le départ, il faut tapisser le fond de la glacière de vos récipients d'eau congelée.

Je vous laisse le soin de vous référer à l'article paru dans les ÉCHOS n° 116 du 2ème trimestre 2021 (la clayette bleue sur les trucs et astuces). Ce détail est très important pour la conservation de votre poisson.

Important : ne jamais mettre le poisson directement en contact avec la glace.

Pour cela vous avez plusieurs possibilités :

- La clayette bleue ;
- La serpillère ;
- Le film étirable ;

et vous pouvez bien sur combiner ces dispositifs.

Le poisson est pris. Bravo ! Bien sur après l'avoir décroché et vérifié qu'il fait bien la taille, lorsque vous avez décidé de conserver votre prise, tuez-la immédiatement.

Pour tuer votre poisson, a minima, assommez-le.

Encore mieux, utiliser la méthode japonaise ancestrale dénommée Ikejime. En saisissant ce terme sur un moteur de recherche sur Internet vous trouverez en détail les principes de cette méthode.

Pour notre poisson nous pouvons très facilement nous inspirer de cette technique en procédant de la manière suivante :

1 – Lorsque vous attrapez un poisson et que vous décidez de le conserver, soit vous le tuer immédiatement soit vous le conserver à bord dans un vivier alimenté en eau de mer.

2 – Lorsque vous décidez de le tuer avec un poinçon ou la pointe d'un couteau effilé pour les plus petits poissons, en enfonçant rapidement le poinçon entre les deux yeux et environ à 1 hauteur d'œil de la ligne des yeux.

3 – Coupez la seconde ouïe en partant de la gueule du poisson pour le faire saigner ; vous pouvez également inciser l'extrémité du corps du poisson au début de la queue. Le poisson va se vider de son sang. En procédant ainsi, le poisson ne souffrira pas et ne subira pas de stress. Vous n'aurez plus de sang au niveau de l'arête centrale.

4 – Quand le poisson s'est vidé de son sang, videz-le, coupez toutes les ouïes, rincez-le à l'eau de mer.

5 – Placez le poisson dans un sac plastique alimentaire ou dans du film étirable.

6 – Déposez-le immédiatement dans votre glacière en prenant soin de ne pas le mettre en contact direct avec la glace.

Enfin, pour les espèces spécifiques n'oubliez pas de couper une partie de la caudale inférieure.

Vous pourrez ainsi déguster un poisson qui aura gardé toutes ses qualités gustatives, qui se conservera très bien et qui n'aura pas d'odeur. Alors, rien que pour profiter pleinement de cette dégustation, cela vaut bien un tout petit moment à consacrer à votre poisson dès que vous le pêchez.

Patrick ALVES

Nous rejoindre, se renseigner

Créé le 16 décembre 1973, le CPAG a pour objet la pratique de la pêche à pied, en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Le CPAG compte 420 membres adhérents, plus de 60 partenaires.
Il est membre de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Le CPAG organise chaque année 9 ateliers pêche en général le dernier vendredi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à novembre sur les thèmes :
La sécurité en mer, la pêche du lieu, de la dorade, du bar, la pêche à pied, les pêches d'été, la pêche aux engins, le surfcasting, connaître Chausey et les Minquiers, les nœuds marins et le matelotage, les nœuds de pêche, Le phénomène des marées, la météorologie, l'entretien et l'hivernage du matériel et du bateau, la cuisine de la mer.
Il accompagne, en fonction des conditions météorologiques, des sorties pêche pour la mise en œuvre des thèmes des ateliers pêche.

Il publie pour ses adhérents et ses partenaires une revue trimestrielle « Les Echos du CPAG », adressée à tous les membres et partenaire 650 exemplaires chaque trimestre et ce depuis le 1er trimestre 1992.

En complément des ateliers pêche, il confectionne et distribue des « Guides techniques » : mémento sur les méthodes de pêche, les nœuds marins et de pêche, la sécurité en mer et les premiers secours, la cuisine de la mer …

Il réalise chaque année un « Annuaire des marées » édité à 8000 exemplaires accompagné de calendriers.

Il assure chaque mercredi matin et chaque samedi matin des permanences sur le port de 10 h à 12 h.

Il dispose d'un mouillage dans le Sound de Chausey et dans l'avant port.
Il organise avec l'APH des formations pour les permis bateau et le certificat de radiophonie restreinte.
Chaque année, lors de l'assemblée générale du club au mois d'octobre, le CAPG récompense des plus belles prises de l'année.

Il organise avec l'APH, Le Yacht club de Granville et le gestionnaire du port de Hérel (la CCI) un concours de pêche « l'Echappée Belle ».
Il aide d'autres clubs pour assurer la sécurité de sorties en mer.
Il participe aux Puces Nautiques et à l'embarquement immédiat, au nettoyage du Sound, à la fête des voisins de pontons, …

Les membres du conseil d'administration participent à de nombreuses réunions en lien avec l'objet du club à savoir comités de gestion et de suivi, Natura 2000, Comité 50, conseil portuaire, agence régionale de la biodiversité, qualité des eaux, etc.

Bulletin d'adhésion

N'hésitez pas à faire adhérer votre entourage !

Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement d'adhésion ☐

Adhésion du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021

Civilité : M. ☐ Mme ☐
Nom……Prénom……
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : ……
Adresse……
……
Code postal…… Ville……
Téléphone : fixe…… Mobile ……
Courriel ……@……

Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède : un bateau : OUI / NON Un kayak : OUI / NON
Immatriculation :…… Nom :……
Si oui : dans le port de Hérel (place n°) / sur remorque / en port à sec
Mise à l'eau : cale de Hérel / Autre cale : ……
Sur liste d'attente du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis le ……
Je pratique :

La pêche en bateau	OUI / NON
La pêche au thon	OUI / NON
La pêche en kayak	OUI / NON
La pêche du bord (surfcasting, pêche à rôder, digues)	OUI / NON
La pêche à pied	OUI / NON

Cotisation au CPAG	OUI/NON	22 €
Cotisation jeune (-18 ans)	OUI/NON	10 €
Cotisation FNPP	OUI/NON	15 €
Frais d'envoi par courrier	OUI/NON	4 €
Total de mon règlement		

Bulletin à retourner rempli et accompagné du règlement (chèque à l'ordre du CPAG) à l'adresse suivante :

CPAG
Bureau du port de plaisance de Hérel
Promenade du Docteur Paul LAVAT
50400 GRANVILLE

Date : Signature :

……cadre réservé au CPAG……
N° de carte CPAG : …… N° FNPP : ……
Règlement chèque ☐ espèces ☐ Enregistrée le ……

L'équipage de AMATICE II vous propose une recette facile, délicieuse, personnalisable :

Maquereaux fumés à froid

Ingrédients

16 maquereaux (26 à 28 cm)
Gros sel de Guérande
Piment de Cayenne
Poivre 5 baies
Poivre rose

Recette

Sur le bateau, après avoir vérifier la taille, couper la queue, vider les maquereaux, les rincer à l'eau de mer ;
Arrivé à la maison, rincer à nouveau les maquereaux à l'eau claire en prenant soin de bien retirer l'intérieur puis les égoutter ;
Lever les filets en gardant la peau, bien enlever toutes les arêtes ;
Mettre les filets sur un grand plat, les sécher puis recouvrir chaque filet de gros sel ;
Placer le tout dans le réfrigérateur pendant une heure ;
Rincer les filets, les égoutter debout le long d'une passoire ;
Étaler les filets sur un torchon côté peau et recouvrir d'un autre torchon ; tamponner légèrement pour les sécher sans les abimer ;
Une fois les filets bien secs, les saupoudrer du poivre rose, des cinq baies, du piment;
Accrocher chaque filet par la queue, les suspendre dans le fumoir sans qu'ils se touchent ;
Allumer le fumoir avec de la sciure d'hêtre bien tassée, laisser se consumer pendant 8 heures, la température ne devant jamais dépasser 40°C (attention : en été se mettre à l'ombre) ;
À la fin du fumage, décrocher les filets et laisser sécher pendant une heure avant de les mettre sous vide par 4 ou 8 filets;
Conserver dans le bas du réfrigérateur pendant plusieurs jours ou congeler.

Astuce : utiliser les filets pour préparer des verrines de mousse de maquereaux fumé avec zeste de citron, rondelles de concombre et crème fraiche.

Remarque : même recette pour les chinchards et pour les dorades. Ces dernières sont toutefois moins goûteuses et il faut obligatoirement les écailler avant de lever les filets.

Les rendez-vous 2021

Les permanences

Les permanences du CPAG du mercredi et du samedi sont à nouveau ouvertes de 10 heures à 12 heures.

Elles restent accessibles avec le respect d'un protocole sanitaire à savoir :

- Port du masque obligatoire ;
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique ;
- Inscription des visiteurs sur un registre dédié ;
- Nombre de personnes limité.

Les ateliers mensuels

Notre projet est de reprendre les ateliers des mois de septembre, octobre et novembre.

Nous attendons les conditions pour la mise à disposition des salles et les jauges pour confirmer leur reprise. Nous vous informerons par courriel et par affichage au local des permanences de la possibilité de cette reprise et nous adapterons les thèmes pour ces trois ateliers.

Dans la mesure où nous pourrons organiser ces ateliers, les dates à retenir sont :

- 24 septembre ;
- 29 octobre ;
- 26 novembre.

Les ateliers du samedi

Comme pour les ateliers mensuels, les ateliers du samedi du 1er semestre sont reportés et ceux du second semestre pourront être adaptés.

Cependant, en fonction des conditions météorologiques, des ateliers en extérieur pourront être organisés et avoir pour thème « les lancers » : ils se dérouleront sur l'estran.

Nous vous invitions à consulter régulièrement le site Internet du club pour disposer des dernières informations et décisions ou bien à venir nous rendre visite lors de nos permanences.